



**TARIFS 2023**  
**MANUTENTIONS ET AUTRES PRESTATIONS**  
 Tarifs exprimés en Euros, applicables au 1er Janvier 2023

Catégorie	Longueur hors tout (en mètres)	Forfait "Carénage"		Mise à terre "Carénage"		Transfert		Mise à terre "Hivernage"		Mise à l'eau				EMPLACEMENTS A TERRE					
		Sortie d'eau Nettoyage sous pression Remise à l'eau (sans calage) (forfait 1 heure)		Sortie d'eau Calage sur aire de carénage Nettoyage sous pression en option (1) 85€ / heure		Transfert + Calage		Sortie d'eau Calage sur une aire de stationnement Nettoyage obligatoire avant de se rendre en aire de stationnement -effectué par le client (1h maxi) ou les agents du Port (2)		Depuis l'aire de carénage		Depuis une aire d'hivernage		Aire de Carénage		Aire d'Hivernage Ouest (avec électricité)		Aire d'Hivernage du Tonkin (sans électricité)	
		Titulaire d'un contrat annuel	Non titulaire d'un contrat annuel	Titulaire d'un contrat annuel stationnement de 7 jours inclus	Non titulaire d'un contrat annuel	Titulaire d'un contrat annuel	Non titulaire d'un contrat annuel	Titulaire d'un contrat annuel stationnement de 8 semaines inclus	Non titulaire d'un contrat annuel	Titulaire d'un contrat annuel	Non titulaire d'un contrat annuel	Titulaire d'un contrat annuel	Non titulaire d'un contrat annuel	Titulaire d'un contrat annuel	Non titulaire d'un contrat annuel	La semaine supplémentaire pour un titulaire d'un contrat annuel	Non titulaire d'un contrat annuel Tarif par semaine	Tarif Mensuel pour un titulaire d'un contrat annuel	Non titulaire d'un contrat annuel Tarif Mensuel
A - B - C	0 à 6,00m	127 €	158 €	75 €	94 €	35 €	44 €	94 €	117 €	75 €	94 €	94 €	117 €	23 €	29 €	46 €	58 €	39 €	49 €
D - E	6,01 à 7,00m	151 €	189 €	89 €	111 €	44 €	55 €	113 €	142 €	89 €	111 €	113 €	142 €	38 €	47 €	77 €	96 €	66 €	83 €
F - G	7,01 à 8,00m	176 €	220 €	97 €	121 €	56 €	70 €	130 €	162 €	97 €	121 €	130 €	162 €	48 €	60 €	97 €	121 €	83 €	104 €
H - I	8,01 à 9,00m	201 €	251 €	118 €	148 €	60 €	75 €	151 €	189 €	118 €	148 €	151 €	189 €	58 €	72 €	117 €	146 €	101 €	126 €
J - K	9,01 à 10,00m	226 €	282 €	143 €	179 €	62 €	77 €	174 €	218 €	143 €	179 €	174 €	218 €	69 €	86 €	138 €	173 €	119 €	149 €
L - M	10,01 à 11,00m	250 €	313 €	170 €	212 €	76 €	95 €	209 €	261 €	170 €	212 €	209 €	261 €	80 €	101 €	163 €	204 €	139 €	174 €
N - O	11,01 à 12,00m	275 €	344 €	201 €	251 €	88 €	109 €	245 €	306 €	201 €	251 €	245 €	306 €	91 €	113 €	183 €	229 €	157 €	196 €
P - Q	12,01 à 13,00m	300 €	375 €	234 €	292 €	97 €	121 €	281 €	352 €	234 €	292 €	281 €	352 €	106 €	133 €	215 €	269 €	185 €	231 €
R - S	13,01 à 14,00m	326 €	407 €	269 €	336 €	103 €	129 €	316 €	395 €	269 €	336 €	316 €	395 €	127 €	159 €	258 €	323 €	220 €	275 €
T	14,01 à 16,00m	351 €	439 €	302 €	377 €	131 €	164 €	368 €	460 €	302 €	377 €	368 €	460 €	138 €	173 €	280 €	350 €	236 €	295 €
U	+ de 16m.	379 €	474 €	335 €	419 €	150 €	188 €	413 €	516 €	335 €	419 €	413 €	516 €	150 €	187 €	302 €	378 €	290 €	363 €

Forfait "PRISE SOUS SANGLES sans nettoyage sous pression" (pour expertise, bout dans l'hélice, etc...) : 25% de remise appliquée sur le tarif " FORFAIT CARENAGE"

Ponton d'attente: réservé aux usagers de la Zone Technique. 7 jours de franchise par manutention. Au-delà: 15 € / jour.

Surcharge bateau > 20t.: + 10%

Facturation en cas d'annulation le jour même par le client: 30% du tarif de la prestation annulée

	2 JOURS	7 JOURS	1 MOIS
Location de 2 paires d'épontilles	60	90	120
Une paire d'épontilles supplémentaire	30	45	60

\* Les bers et épontilles utilisés par le Port de Plaisance ne doivent être en aucun cas modifiés.  
 Il est interdit de modifier la façon dont a été calé le bateau par les agents du Port de Plaisance.  
 \* L'usager pourra stationner son ber sur la Zone Technique avec l'accord préalable de la SPL Le Havre Nautisme à condition qu'il ait fait l'objet d'une visite de conformité annuelle réalisée par un agent du port.

En Mars, Avril, Mai et Juin: prévoir sa manutention 1 mois à l'avance

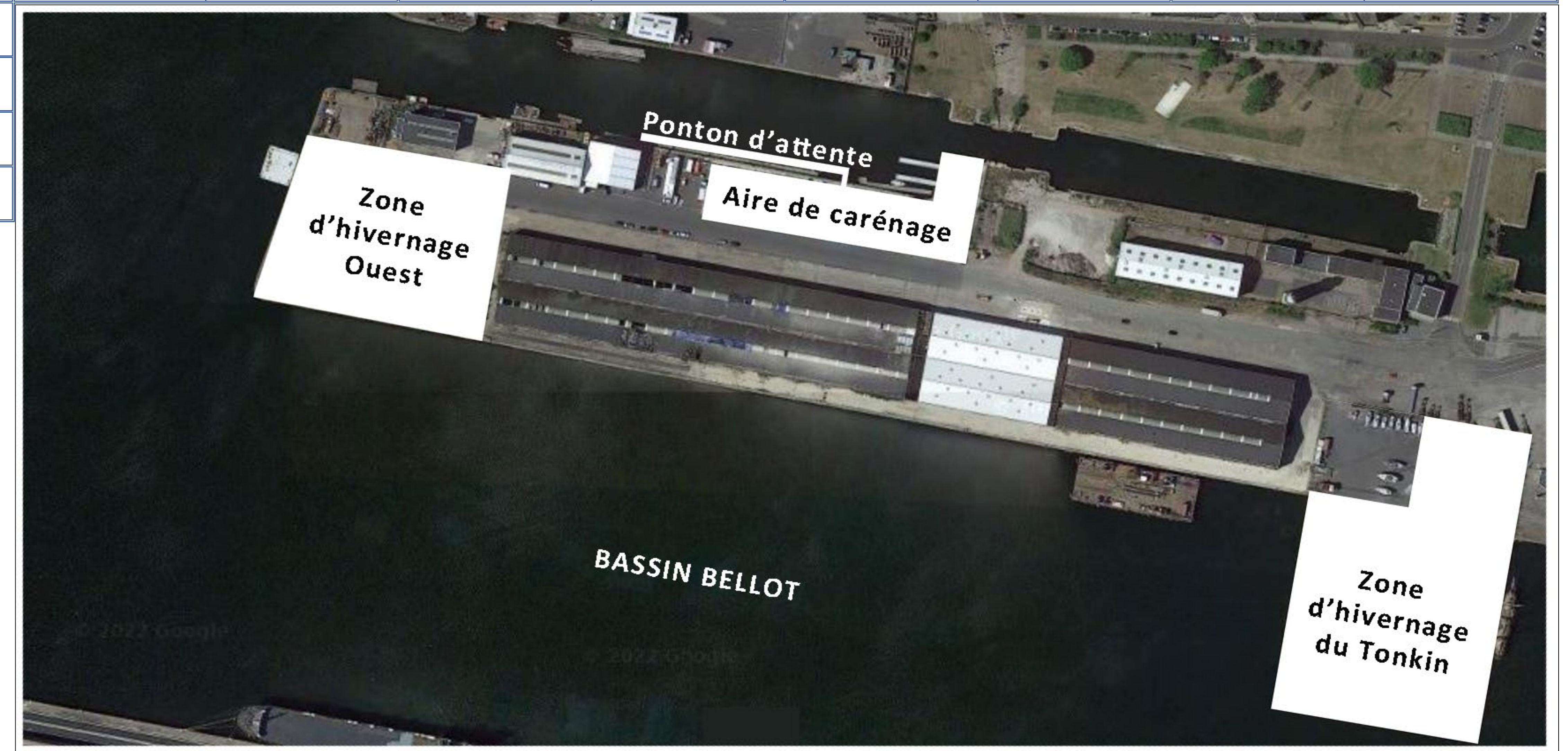
Ne sont pas pris en compte dans le décompte des 8 semaines de gratuité inclus dans les contrats annuels à flot, les mois de Juillet et Août

En cas de Mise à terre, la prise en charge de la manutention commence après le placement des sangles par le client, à partir du moment où le bateau est saisi dans celles-ci à l'intérieur de la darse et jusqu'à sa mise en place sur le ber.

En cas de Mise à l'eau, la prise en charge de la manutention commence dès la saisie du bateau dans les sangles sur le ber et se termine dès que le bateau flotte dans la darse.

A partir d'une vitesse de vent atteignant 35 nœuds, toute manutention et toute utilisation d'appareil de levage seront interdites

En raison de la forte prise au vent que représente un bateau mâté, l'usager devra prendre toutes les précautions utiles pour préserver la stabilité du bateau à terre dont il est le gardien.



Catégorie	Longueur Hors tout *	Largeur Hors tout maximum	FORFAITS ANNUELS	TARIFS VISITEURS						
				Haute saison du 1er Avril au 30 Septembre				Basse saison du 1er Octobre au 31 Décembre et du 1er Janvier au 31 Mars (hors tarifs journaliers et emplacements à terre)		
				Journalier	Hebdomadaire	Mensuel	Trimestriel	Hebdomadaire basse saison	Mensuel basse saison	Trimestriel basse saison
A	Inf. à 5m	2.15	1033	18	110	330	661	83	248	496
B	5,01 à 5,50m	2.30	1103	19	116	349	698	87	262	523
C	5,51 à 6m	2.45	1239	20	122	367	734	92	275	551
D	6,01 à 6,50m	2.60	1376	21	129	386	771	96	289	578
E	6,51 à 7m	2.70	1511	22	135	404	808	101	303	606
F	7,01 à 7,50m	2.80	1716	23	141	422	845	106	317	633
G	7,51 à 8m	2.95	1854	24	147	441	881	110	330	661
H	8,01 à 8,50m	3.10	2059	26	153	459	918	115	344	689
I	8,51 à 9m	3.25	2264	27	159	477	955	119	358	716
J	9,01 à 9,50m	3.40	2467	29	171	514	1028	129	386	771
K	9,51 à 10m	3.55	2673	32	190	569	1138	142	427	854
L	10,01 à 10,50m	3.70	2876	35	208	624	1248	156	468	936
M	10,51 à 11m	4.00	3082	37	220	661	1322	165	496	991
N	11,01 à 11,50m	4.15	3288	39	233	698	1395	174	523	1047
O	11,51 à 12m	4.30	3491	41	245	734	1469	184	551	1102
P	12,01 à 12,50m	4.45	3694	44	263	789	1579	197	592	1184
Q	12,51 à 13m	4.60	3902	47	282	845	1689	211	633	1267
R	13,01 à 13,50m	4.75	4146	50	300	900	1799	225	675	1349
S	13,51 à 14m	4.90	4352	52	312	936	1873	234	702	1405
T	14,01 à 14,50m	5,05	4553	55	330	991	1983	248	744	1487
U	14,51 à 15m	5,20	4703	58	349	1047	2093	262	785	1570
V	15,01 à 15,50m	5,35	4853	61	367	1102	2203	275	826	1652
W	15,51 à 16m	5,5	5002	64	386	1157	2313	289	868	1735
	Par mètre en plus sur la longueur		312	9	55	165	330	41	124	248
				Escale courte durée : 15€						
Multicoques sur catway			Application du coefficient 1,8 du forfait annuel							
Titulaires d'un contrat annuel Port Vauban			Les titulaires d'un contrat annuel port Vauban se verront appliquer une remise de 50% sur le tarif visiteur port principal pour toute nuitée passée au port Principal (hors cas exceptionnel: pas d'ouverture du SAS Quinette le soir correspondant à la nuit passée au port Principal)							
Multicoques sur linéaire			Selon grille tarifaire monocoque							
Système dock pneumatique coque rigide (places limitées/forfait annuel uniquement)			prix selon la catégorie (Longueur Hors tout) du tarif général x 1,3							
Contrat Voile Sportive			1290€ l'année incluant : - Un emplacement à terre, sur le Pôle Nautique, afin d'y stationner la remorque - Un emplacement à l'eau lors des régates locales pour le voilier déclaré au contrat (limité à 3 nuits par régate) - Un badge permettant l'usage de la grue potence 3,2t., située sur le Pôle Nautique.							

\*Longueur hors tout, telle que mesurée aux extrémités, avec appareils fixes et mobiles, au poste d'amarrage.

FOURNITURE EN EAU/ ELECTRICITE	ELECTRICITE unité en Kwh	20 Kwh	50 Kwh	500 Kwh	1000 Kwh
	PRIX (TTC)		6 €	15 €	150 €

EAU unité en minutes	60 minutes (Environ 1m3)
PRIX (TTC)	3 Euros

Les tarifs de fourniture en eau et électricité sont révisables tous les trimestres en fonction des tarifs appliqués à la SPL Le Havre Nautisme

CONDITIONS DE PAIEMENT DU CONTRAT ANNUEL
Paiement de la totalité en un seul versement avant le 28 Février
Paiement en 2 fois: 50% le 10 Février, le solde le 10 Août (uniquement par prélèvements automatiques bancaires)
Paiement en 4 fois: 25% au 10 Février, 25% au 10 Mai, 25% au 10 Août, le solde au 10 Novembre (uniquement par prélèvements automatiques bancaires)
Paiement en 10 fois par prélèvement: Le 10 de chaque mois, de Février à Novembre (uniquement par prélèvements automatiques bancaires)

En cas de non-paiement aux dates convenues, les sommes dues porteront intérêt de plein droit et sans mise en demeure à compter de ces dates, sur la base d'un taux égal à une fois et demi le taux d'intérêt légal sans que cette clause puisse nuire à l'exigibilité de la dette (loi n°92.1442 du 31.12.92).

En outre, la société se réserve le droit, le cas échéant, de faire application de toute mesure d'exécution prévue par la réglementation.

Badge supplémentaire Port Vauban / Port Principal	15 €
Badge kiosque de paiement	15 €
Frais de gestion d'un badge pris à la borne (hors visiteurs)	5 €
Recharge eau (par heure)	3 €
Recharge Electricité 20 kwh	6 €
Recharge Electricité 50 kwh	15 €
Recharge Electricité 500 kwh	150 €
Recharge Electricité 1000 kwh	300 €
Potence sur terre-plein NORD (1 manutention)	80 €
Potence 1 unité = 10mn ( <i>uniquement pour les titulaires d'une attestation de formation</i> )	25 €
Matâge ou dématâge (par 1/2 heure de prestation grutier) <i>compter une prestation "Intervention" pour toute assistance à la manœuvre</i>	80€ / demi-heure
Pose ou dépose moteur (par 1/2 heure)	80€ / demi-heure
Immobilisation supplémentaire de la grue	80€ / demi-heure
Nettoyage ss pression (par 1/2 heure)	45€ / demi-heure
Intervention d'un agent du port (par 1/2heure)	40€ / demi-heure
Stockage mât / mois	35€/ mois
Stockage remorque à vide ou bers clients	35€/ mois
Nettoyage de l'emplacement à terre	40€ / demi-heure
Assèchement / pompage (par 1/2h)	45€ / demi-heure
Remorquage dans l'enceinte du port ( <i>sans l'assistance du client, compter une prestation "Intervention d'un agent de port" en supplément</i> )	50€ / demi-heure
Remorquage à flot Port Vauban - Zone Technique Escault (aller ou retour) <i>Avec assistance du client (sans l'assistance du client, compter une prestation "Intervention" en supplément)</i>	100 €
Remorquage à flot Port Principal - Zone Technique Escault (aller ou retour) <i>Avec assistance du client (sans l'assistance du client, compter une prestation "Intervention" en supplément)</i>	150 €
Remorquage à flot Port Principal - Port Vauban (aller ou retour) <i>Avec assistance du client (sans l'assistance du client, compter une prestation "Intervention" en supplément)</i>	200 €
Accès cale de mise à l'eau (entrée + sortie) et stationnement Terre-Plein Sud	10 € à l'unité 70 € /10 passages

Dimanches et jours fériés (pendant les heures de service): prestations assurées selon disponibilités, avec majoration	Majoration de 50% du tarif de base
Prestations effectuées sur le temps d'astreinte (de 17h30 à 8h30 du 01/09 au 30/04 et de 18h00 à 8h00 du 01/05 au 31/08)	Majoration de 100% du tarif de base

## TARIFS PORT VAUBAN 2023

REDEVANCE D'AMARRAGE SUR PONTONS  
Forfaits annuels et visiteurs  
Tarifs exprimés en Euros, applicables au 1er Janvier 2023  
TVA incluse au taux de 20%

Catégorie	Longueur Hors tout *	Largeur Hors tout maximum	FORFAITS ANNUELS	TARIFS VISITEURS 2023			
				Haute saison du 1er Avril au 30 Septembre		Basse saison du 1er Octobre au 31 Décembre et du 1er Janvier au 31 Mars	
				Mensuel	Trimestriel	Mensuel basse saison	Trimestriel basse saison
A	Inf. à 5m	2.15	—	—	—	—	—
B	5,01 à 5,50m	2.30	—	—	—	—	—
C	5,51 à 6m	2.45	—	—	—	—	—
D	6,01 à 6,50m	2.60	865	231	463	174	347
E	6,51 à 7m	2.70	949	242	485	182	364
F	7,01 à 7,50m	2.80	1077	253	507	190	380
G	7,51 à 8m	2.95	1164	264	529	198	397
H	8,01 à 8,50m	3.10	1292	275	551	207	413
I	8,51 à 9m	3.25	1420	286	573	215	430
J	9,01 à 9,50m	3.40	1549	308	617	231	463
K	9,51 à 10m	3.55	1677	341	683	256	512
L	10,01 à 10,50m	3.70	1804	375	749	281	562
M	10,51 à 11m	4.00	1933	397	793	297	595
N	11,01 à 11,50m	4.15	2062	419	837	314	628
O	11,51 à 12m	4.30	2189	441	881	330	661
P	12,01 à 12,50m	4.45	2318	474	947	355	711
Q	12,51 à 13m	4.60	2447	507	1013	380	760
R	13,01 à 13,50m	4.75	2600	540	1080	405	810
S	13,51 à 14m	4.90	2728	562	1124	421	843
T	14,01 à 14,50m	5,05	2854	595	1190	446	892
U	14,51 à 15m	5,20	2966	628	1256	471	942
V	15,01 à 15,50m	5,35	3077	661	1322	496	991
W	15,51 à 16m	5,5	3189	694	1388	521	1041
	Par mètre en plus sur la longueur		194	99	198	74	149
<b>Multicoques sur catway</b>			Application du coefficient 1,8 du forfait applicable				
<b>Multicoques sur linéaire</b>			Selon grille tarifaire mono-coque				
<b>Escale au Port Principal</b>			Les titulaires d'un contrat annuel port Vauban se verront appliquer une remise de 50% sur le tarif visiteur port principal pour toute nuitée passée au port Principal (hors cas exceptionnel: pas d'ouverture du SAS Quinette le soir correspondant à la nuit passée au port Principal)				

\*Longueur hors tout, telle que mesurée aux extrémités, avec appareils fixes et mobiles, au poste d'amarrage.

FOURNITURE EN EAU/ ELECTRICITE	ELECTRICITE unité en Kwh	20 Kwh	50 Kwh	500 Kwh	1000 Kwh
	PRIX (TTC)		6 €	15 €	150 €

EAU unité en minutes	60 minutes (Environ 1m3)
PRIX (TTC)	3 Euros

Les tarifs de fourniture en eau et électricité sont révisables tous les trimestres en fonction des tarifs appliqués à la SPL Le Havre Nautisme

<b>Paiement de la totalité en un seul versement</b> avant le 28 Février
<b>Paiement en 2 fois:</b> 50% le 10 Février, le solde le 10 Août (uniquement par prélèvements automatiques bancaires)
<b>Paiement en 4 fois:</b> 25% au 10 Février, 25% au 10 Mai, 25% au 10 Août, le solde au 10 Novembre (uniquement par prélèvements automatiques bancaires)
<b>Paiement en 10 fois par prélèvement:</b> Le 10 de chaque mois, de Février à Novembre (uniquement par prélèvements automatiques bancaires)

En cas de non-paiement aux dates convenues, les sommes dues porteront intérêt de plein droit et sans mise en demeure à compter de ces dates, sur la base d'un taux égal à une fois et demi le taux d'intérêt légal sans que cette clause puisse nuire à l'exigibilité de la dette (loi n°92.1442 du 31.12.92).

En outre, la société se réserve le droit, le cas échéant, de faire application de toute mesure d'exécution prévue par la réglementation.